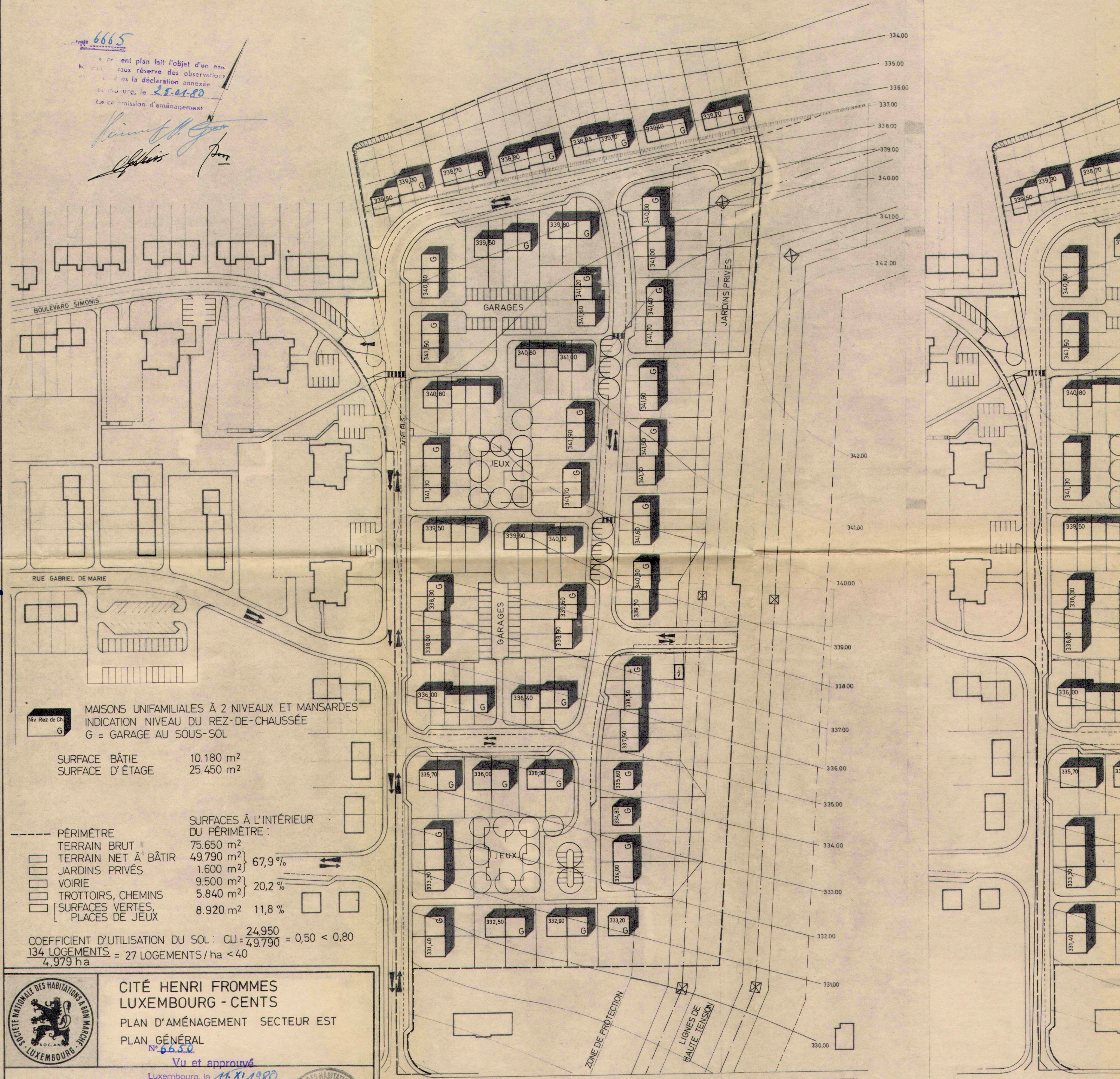


6665
 Le présent plan fait l'objet d'un avis
 sous réserve des observations
 dans la déclaration annexée
 au dossier, le 25.01.80
 la commission d'aménagement

Henri Frommes
Ch. Spautz



MAISONS UNIFAMILIALES À 2 NIVEAUX ET MANSARDES
 INDICATION NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSÉE
 G = GARAGE AU SOUS-SOL

SURFACE BÂTIE 10.180 m²
 SURFACE D'ÉTAGE 25.450 m²

----- PÉRIMÈTRE
 TERRAIN BRUT 75.650 m²
 TERRAIN NET À BÂTIR 49.790 m²
 JARDINS PRIVÉS 1.600 m²
 VOIRIE 9.500 m²
 TROTTOIRS, CHEMINS 5.840 m²
 SURFACES VERTES, PLACES DE JEUX 8.920 m²

SURFACES À L'INTÉRIEUR
 DU PÉRIMÈTRE :
 67,9 %
 20,2 %
 11,8 %

COEFFICIENT D'UTILISATION DU SOL : $CU = \frac{24.950}{49.790} = 0,50 < 0,80$
 134 LOGEMENTS = 27 LOGEMENTS / ha < 40
 4,979 ha



CITÉ HENRI FROMMES
 LUXEMBOURG - CENTS
 PLAN D'AMÉNAGEMENT SECTEUR EST
 PLAN GÉNÉRAL
 N° 6650

Vu et approuvé
 Luxembourg, le 16.11.1980
 Le Ministre de l'Intérieur,

ECHELLE : 1 : 1000

DRESSE PAR : R.K. *

DATE : 16.11.79

NR : 8415

Ch. Spautz
 Jean SPAUTZ

L'ARCHITECTE :



VOIRIE EXISTANTE